

REGARDER L'AVENIR ET RÉPONDRE AUX BESOINS DU PRÉSENT Groupe de la Majorité municipale

La majorité municipale reste fidèle à la stratégie financière qui est la sienne depuis vingt ans et qui repose sur trois piliers principaux : la stabilité de la fiscalité pour préserver le pouvoir d'achat des Orléanais ; une gestion saine et rigoureuse des dépenses de fonctionnement ; et la préservation de la capacité de financement. Ensuite, des priorités sont dégagées pour répondre à vos besoins et à vos attentes, et parfois à des impératifs imprévus qui se font jour. Et c'est précisément parce que les finances de la ville sont saines que nous avons la marge de manœuvre nécessaire pour soutenir tel ou tel secteur, particulièrement fragilisé par la crise sanitaire que nous traversons. Pour 2022, le budget de la ville d'Orléans atteint ainsi 194,9 Me, dont 173,2 Me sont entièrement consacrés aux projets et aux actions visant à faciliter la vie des Orléanais, à améliorer leur quotidien et, bien sûr, puisqu'il s'agit d'une priorité de ce mandat, à mettre en œuvre cette transition énergétique et écologique absolument indispensable qui sera source d'améliorations et d'une qualité de vie meilleure.

Concernant le domaine social cette fois, une subvention de 8,7 Me a été accordée au CCAS, soit une hausse de 200 000 euros, afin de répondre au mieux aux besoins en matière de petite enfance, d'actions en faveur des aînés et des personnes en difficulté. À hauteur de 35 Me, le niveau d'investissement demeure très ambitieux et doit servir à mettre en œuvre les projets phares, et soutenir l'activité économique et l'emploi sur le territoire. Côté santé, autre priorité de ce mandat, l'ouverture en toute fin d'année d'un centre de santé municipal, au 12-14, rue A-Gault, aux Blossières (1,3Me) permettra d'accueillir des médecins et praticiens salariés. Dans un tout autre domaine, la Ville investit dans les Halles-Châtelet afin de mener à bien un projet de réhabilitation devenu indispensable afin que ce centre névralgique du commerce de bouche en centre-ville renforce son attractivité. La culture n'est évidemment pas de reste non plus avec les ambitieux travaux de rénovation du conservatoire. Dans le même ordre d'idées, la rénovation des écoles se poursuit (René-Guy Cadou, Charles-Pensée, Louis- Pasteur, André Lavoisier, Jacques-Androuet-Ducerceau), doublée de l'aménagement des cours d'écoles, afin que nos écoliers et leurs enseignants puissent travailler dans les meilleures conditions possibles.

Donner aux projets de ce mandat toute l'ampleur qu'il convient, les yeux fixés vers l'avenir, tout en répondant, au présent cette fois, aux besoins des Orléanais dans leur quotidien, tel est l'enjeu de ce budget 2022 dont vous retrouverez les détails dans ce numéro.